

CHAT ALORS !

Pension Jeanne d'Arc, Route de Beauvoir - Challans 85230 SAINT URBAIN ☎02.51.49.14.89

Chatalors1@gmail.com

Déclarée à la Sous Préfecture des Sables D'Olonne 85100 sous le numéro **0853007207**

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de €, au titre de la cotisation Espèces Chèque

De M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom
Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de
Membre¹ : Actif Bienfaiteur Autre

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à Saint Urbain le

Le Président

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.



Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom
Adresse :

Le cas échéant : tél.fixe/port. : E-mail :

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion
Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association CHAT ALORS !

Fait en deux exemplaires à Saint Urbain le ..

L'adhérent

¹ Rayer les mentions inutiles

